

mée, elle ne réussit pas à satisfaire les besoins. A ce moment-là, notre économie doit être réformée.

• (2.50 p.m.)

Notre économie a besoin de réformes et il est grand temps d'y voir, en 1968, au 20^e siècle, surtout quand on ne sait que faire des excédents de produits, quand on empêche les gens de travailler par toutes sortes de moyens, ce qui coûte très cher au peuple, et quand on les empêche de fabriquer des produits parce qu'il y en a déjà trop. Quand on mesquine pour donner aux familles le pouvoir d'achat dont elles ont besoin, proportionnellement à l'augmentation de la production, il est illogique de tolérer un pareil Parlement.

Si nous faisons cela, nous ne sommes pas à la hauteur des fonctions que nous remplissons. Nous devons réagir et nous devons tout de suite inclure dans nos lois cette modernisation de notre système économique au point de vue des allocations familiales.

Il appartient donc aux 264 députés, en adoptant une nouvelle loi ou en modifiant la loi actuelle, de hausser les allocations à un \$1 par jour pour tous les enfants de moins de 16 ans.

Cela devrait être la première loi ou le premier geste législatif de la présente session; je parle d'un premier geste, parce que c'est la première loi qui se rattache au budget du bien-être social. C'est la première fois que nous avons l'occasion d'en parler, parce que depuis 1944, le taux des allocations est demeuré stable, alors que tous les autres éléments de l'économie du Canada ont augmenté de 5, 8, 10 ou 15 fois plus que ces allocations, comme on pourra le constater en étudiant un tableau que je déposerai plus tard.

C'est le premier geste pratique qui devrait être posé par le nouveau Parlement du Canada, qui a entrepris officiellement de créer une société juste dans un Canada uni. Rien au monde, ni même au Canada, ne peut empêcher 134 députés canadiens d'augmenter les allocations familiales à \$1 par jour ou à \$30 par mois, s'ils le veulent réellement. Les 134 députés constituent une majorité suffisante pour faire adopter une loi par le Parlement. Même si le parti libéral s'y opposait, à cause du refus des ministres, les 110 députés de l'opposition, plus 24 députés libéraux, seraient capables de voter en faveur de cette augmentation des allocations familiales à \$30 par mois au lieu de \$6 et \$8 par mois, comme cela existe depuis 1944.

Nous sommes en 1968. Nos gouvernements distribuent \$60 ou \$120 par mois aux foyers nourriciers et aux orphelinats pour des enfants du même âge; alors, pourquoi ne pas distribuer au moins \$30 par mois aux familles normales? Voilà par où il faut commencer si

l'on veut essayer d'établir une société juste au Canada. Cela ne coûterait pas moins de 4 p. 100 de la valeur de la production nationale, par rapport à 33 p. 100 de la population, soit 2 milliards 520 millions pour 7 millions d'enfants, à même une production nationale de 68 milliards.

Il n'en coûterait que 210 millions par mois, à même l'actif total des huit banques à charte du Canada, en circulation monétaire, au regard de leur actif bancaire de 33 milliards 460 millions, pour accorder \$30 par mois aux 7 millions d'enfants canadiens. L'actif des huit banques à charte baisserait à 33 milliards 250 millions et, quelques jours plus tard, les 210 millions seraient tous retournés aux banques, de sorte que leur actif total serait rétaillé à 33 milliards 460 millions.

Alors, il ne s'agit que d'un jeu d'équilibre, d'un jeu de chiffres; voilà une chose que nous pourrions mettre en évidence. Cela ne créerait presque pas de déséquilibre. Considérons l'actif des banques. Si l'on faisait défrayer le coût des allocations par les banques, leur actif ne serait pas affecté, parce que cet argent ne sortirait en circulation que pour quelques jours. Voilà un des moyens que je propose pour trouver des fonds nécessaires.

Monsieur le président, le travail et le capital sont les deux piliers de la production. La production est ordonnée à la consommation par la population. La production provient du travail de 7,700,000 citoyens. La production est ordonnée par 20,700,000 consommateurs et par 13 millions de citoyens dépendants. Les 7,700,000 citoyens susmentionnés ont un pouvoir d'achat grâce au travail et au capital; 13 millions de citoyens n'ont pas de revenu, mais ils ont droit à la vie. Il faut donc leur assurer le pouvoir d'achat dont ils ont besoin.

Il faut donc assurer au citoyen un pouvoir d'achat, un revenu minimum personnel, que j'illustrerai à l'aide d'un tableau qu'on a préparé et d'un calcul qu'on a effectué, établissant la possibilité d'assurer un revenu garanti à tout le monde. Ma proposition dépasse les cadres des allocations familiales, car je parle d'un revenu que nous pourrions garantir à tout le monde et qui s'établirait à \$30, \$60, \$90 et même \$120 par mois, selon l'âge de chacun de ces 13 millions de citoyens dépendants. C'est là le moyen de réaliser l'équilibre du revenu personnel familial pour tous les foyers du Canada. Il y a 7 millions d'enfants. Si on leur donnait chacun \$1 par jour, cela représenterait \$360 par année, soit un total de 2 milliards 520 millions. Il y a 1,500,000 étudiants. Si on leur donnait un revenu individuel de \$2 par jour ou de \$60 par mois, cela s'élèverait à \$720 par année pour chacun ou à 1 milliard 80 millions pour l'ensemble. Nous avons 3 millions d'adultes. En leur versant chacun \$90 par mois ou \$1,080 par année, cela coûterait